

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont vous fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

Aquilaie Lifelong Income, produit de NN Insurance Belgium SA. Pour de plus amples informations voir notre site web [www.nn.be](http://www.nn.be) ou téléphonez 02 407 70 00. Le FSMA est l'autorité compétente chargée du contrôle. Date de production : 1 janvier 2018

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit?

**Type** Branche 23 assurance vie

**Objectifs** Aquilaie Lifelong Income vise à générer un revenu régulier et garanti par le biais d'une diversification en divers instruments financiers. Les actifs sont investis dans un fonds diversifié investissant dans des actions mondiales et des obligations souveraines de la zone Euro. Afin de protéger le client de grandes variations de cours durant des périodes d'instabilité, le fonds applique une gestion des valeurs sous-jacentes afin de contrôler la volatilité. Le rendement dépend de la performance des fonds sous-jacents comme mentionné dans les scénarios de performances dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?" de ce document d'informations clés.

**Investisseurs de détail visés** L'âge minimum du preneur d'assurance à la souscription est de 18 ans, l'âge minimum de l'assuré à la souscription est de 50 ans, l'âge maximum est de 85 ans. Aquilaie et NN Insurance Belgium SA ne fournissent pas en principe de services d'investissement pour les personnes américaines. De plus, Aquilaie Lifelong Income n'est pas enregistrée sous la Securities Act. L'investisseur de détail visé doit avoir une connaissance et une expérience de l'assurance-vie de la branche 23 et être en mesure de supporter une perte d'investissement. Les besoins et les objectifs de l'investisseur de détail cible sont de rechercher un revenu supplémentaire à la retraite.

**Avantages et coût** Aquilaie Lifelong Income garantit que le revenu ne diminuera jamais, à condition que le client ne fasse pas de retrait partiel ou total. Même si la réserve devait être à zéro, le client continuera de recevoir le revenu à vie. Tous les ans, l'assureur évaluera la valeur de la réserve. Si elle est supérieure à la valeur de l'investissement initial (ou, le cas échéant, la valeur de votre réserve de l'évaluation précédente) NN Insurance Belgium SA augmentera alors le montant du revenu.

La prime globale: prime unique de 10.000 euros<sup>1</sup> (hors frais et taxes).

La prime de risque biométrique: s'élève à 108 euros. Pour l'impact de ce coût voir dans le tableau "Coûts au fil du temps" du section "Que va me coûter cet investissement?" de ce document d'informations clés. La valeur de la prestation d'assurance est indiquée dans la section "Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?".

Durée: Sans échéance (contrat est à vie). Le contrat prend fin au décès de l'assuré ou en cas de retrait total de la réserve à l'initiative du preneur d'assurance. NN Insurance Belgium SA ne peut pas résilier le contrat unilatéralement.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

<sup>1</sup> La prime globale mentionné est un exemple. Montant contractuel est de 50.000 euros (frais et taxes exclus).



**Scénarios de performances**

		1 an	11 ans	22 ans (Période de détention recommandée)
<b>Investment €10.000</b>				
Prime d'assurance € 108				
<b>Scénarios en cas de vie</b>				
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 6.789	€ 10.264	€ 13.138
	Rendement annuel moyen	-32,11%	0,28%	1,76%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 8.802	€ 10.789	€ 13.060
	Rendement annuel moyen	-11,98%	0,85%	1,72%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 9.828	€ 15.105	€ 21.464
	Rendement annuel moyen	-1,72%	4,45%	4,53%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts</b>	€ 10.931	€ 21.192	€ 33.653
	Rendement annuel moyen	9,31%	7,95%	7,13%
<b>Scénarios en cas de décès</b>				
Événement assuré	<b>Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts</b>	€ 9.828	€ 11.276	€ 13.986

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 22 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 9.892 euros. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Que se passe-t-il si NN Insurance Belgium SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?**

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurances et/ou bénéficiaires. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement ou faillite de NN Insurance Belgium SA, le paiement de la rente pourrait être arrêté et la récupération de l'entièreté du montant de la réserve du contrat sera incertaine. Aquilae Lifelong Income ne bénéficie pas de la protection du "Fonds de garantie pour les produits financiers".

**Que va me coûter cet investissement?**

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

**Coûts au fil du temps** Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Tableau 1 Coûts au fil du temps :

Investissement 10,000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 11 ans	Si vous sortez après 22 ans
<b>Scénarios</b>			
<b>Coûts totaux</b>	€ 507	€ 2.761	€ 5.280
<b>Incidence sur le rendement (RIY)</b>	5,07%	2,51%	2,40%

**Scénarios** Tableau 2 Composition des coûts. Le tableau ci-dessous indique :

**de performances** • l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée; • la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
<b>Coûts ponctuels</b>	Coûts d'entrée	0,14%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez : il se pourrait que vous payiez moins
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Autres coûts récurrents</b>	Coûts de transaction de portefeuille	0,01%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	2,25%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentées à la section "En quoi consiste ce produit?"

**Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée? Période de détention recommandée:** à vie car le revenu est garanti à vie. (calculs basés sur 22 ans parce que 67 ans est l'âge légal de la retraite et l'espérance de vie correspondante est de 22 ans)

**Retrait partiel:** Le preneur d'assurance peut, après 8 ans, prélever une partie de la réserve du contrat, à condition que ce retrait soit d'au moins 2.500 euros et qu'après le retrait, au moins 2.500 euros restent dans la réserve. À la suite d'un retrait partiel, la rente viagère garantie à vie sera recalculée au prorata.

**Retrait total:** Le preneur d'assurance peut, à tout instant, procéder au retrait de la totalité de la réserve du contrat. L'indemnité de retrait ne s'applique que pendant les 4 premières années suivant le délai de réflexion réglementaire de 30 jours du contrat. Le premier mois, elle est de 4,80% et diminue ensuite de 0,10% par mois.

**Délai de réflexion:** Vous avez le droit de résilier votre contrat dans un délai de 30 jours à compter de sa date d'effet. Nous vous rembourserons le montant de la réserve, majoré des frais d'entrée et taxe payés. Il y a pas de frais de retrait d'application.

En cas de retrait ou d'annulation, la performance (retour) peut changer, voir les scénarios de performance et il y a un impact sur le profil de risque. Pour l'impact des coûts d'un retrait partiel ou total, voir le tableau 1 "Coûts au fil du temps?". En cas de retrait substantiel du fonds supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou supérieur à 1,25 millions d'euros nous pouvons suspendre provisoirement le calcul de la valeur des unités, et par conséquent les opérations de placement, de retrait et de transfert .

### Comment puis-je formuler une réclamation?

Veillez contacter: Aquilae SCRL, Mechelsbroekstraat 17, 2820 Bonheiden, téléphone 078 05 00 33 - info@aquilae.be. Êtes-vous insatisfait de la façon dont votre plainte est traitée? Veuillez-vous référer à: L'Ombudsman des assurances, Square de Meeûws 35, B-1000 Bruxelles. Site web: www.ombudsman.as – Email: info@ombudsman.as Tel. +32 2 547 58 71 – Fax +32 2 547 59 75. Cette possibilité n'exclut pas celle d'entamer une procédure judiciaire

### Autres informations pertinentes

Plus d'information sur la prime, la valeur net d'investissement, le calcul de la rente garantie à vie, le coût et la fiscalité ,voir "Document avec d'Autres informations précontractuel". Plus d'information sur le fond d'investissement , voir le règlement de gestions disponible sur demande auprès de NN Insurance Belgium SA. La politique de conflits d'intérêts est disponible auprès les agents Aquilae et auprès de NN Insurance Belgium SA.